

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI
N° 529 P.E.

Objet: voyages aériens
accord Sabena-Colonie



Ruhengeri, le 27 avril 1950

Copie pour information à Monsieur le Résident du Rwanda, Kigali
L'Administrateur de Territoire
Antonissen W.

Monsieur le Gouverneur

Suite à votre lettre N°1907 /434 Pers.
du 7-4-50, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que
de tout le personnel du Territoire de Ruhengeri, je suis seul
fin de terme pour la période août septembre 1950.

Comme déjà sollicité par lettre précédente
je demande de pouvoir rentrer en avion.

Veuillez trouver ci-dessous les autres
renseignements requis.

Antonissen Willem A.

: Administrateur de Territoire: 17-8-50

Madame

G. 3-II-48

G.24-II-49

L'Administrateur de Territoire
Antonissen W.

Monsieur le Vice-Gouverneur Général du C-B
Gouverneur du Rwanda-Urundi

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI.

Kigali, le 19 avril 1950.-

RÉSIDENT DU RWANDA.

N° 1241/P.E.2

OBJET:

Voyages aériens
Accord Sabana-Colonia.

1 P.E. 2.

772 / P.E.

26.4.50.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous prier de me faire tenir copie
de la réponse que vous réserverez à la lettre n° 1907/434/Pers. du
7 écoulé de Monsieur le Gouverneur du Rwanda-Brundi.-

Pour le Résident du Rwanda en route,
Le Résident-Adjoint e.s. D. VAUTHIER,

D. Vauthier

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

RUHENGURI.-